



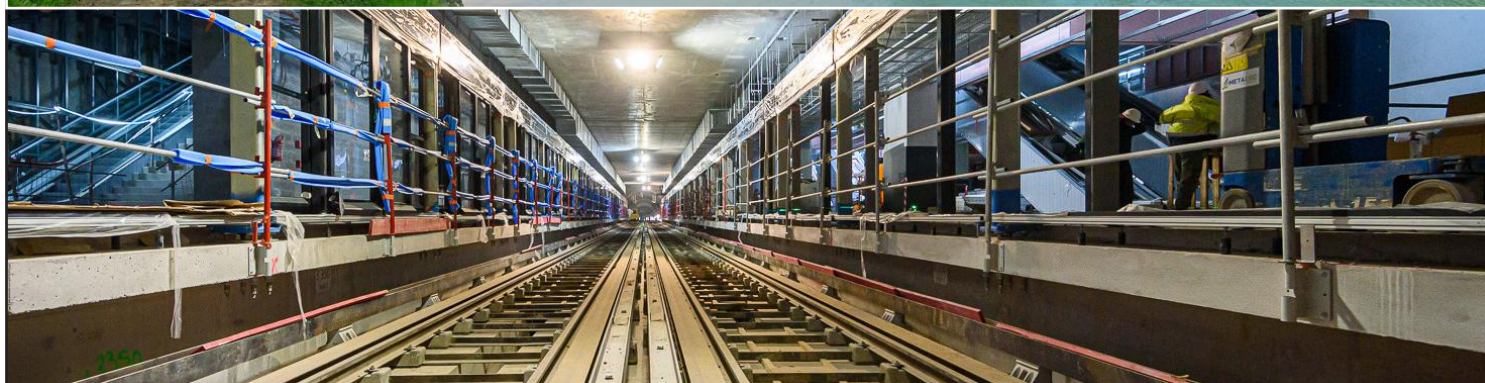
# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## RAPPORT D'ACTIVITÉ des services de l'État dans le Val-de-Marne

**2022**





# Éditorial



L'année 2022 a, de nouveau, permis de démontrer que les services de l'État savent s'adapter aux situations exceptionnelles.

En 2022, l'État aura en effet eu la charge de répondre aux défis posés par le retour de la guerre aux portes de l'Europe et par ses conséquences locales.

Dans le Val-de-Marne, cette réponse de l'État s'est manifestée par un accueil important de réfugiés ukrainiens et, face à la montée des prix de l'énergie, par un soutien financier aux ménages, aux entreprises et aux collectivités les plus vulnérables ainsi que par une forte augmentation des aides versées au titre de la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans ce contexte complexe, les services de l'État se sont attachés à poursuivre leurs actions en faveur de la sécurité, l'égalité des chances, la formation et l'emploi ainsi que la réalisation des grands projets d'aménagements sur le territoire val-de-marnais.

En 2022, l'État dans le Val-de-Marne a ainsi encore accentué ses efforts en matière de transition environnementale et, à plus court terme, a continué à se mobiliser activement en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024, en œuvrant notamment, en lien avec les collectivités territoriales, à l'amélioration durable de la qualité des eaux de baignade.

Ce rapport d'activité est aussi une formidable illustration du travail de l'ensemble des agents des services de l'État. Je tiens à les remercier pour leur engagement sans faille dans leurs missions au plus près du terrain et au service des habitants du Val-de-Marne.

Dans une République décentralisée telle que la nôtre, la mise en œuvre des politiques publiques ne peut s'effectuer sans le concours des collectivités locales, du tissu associatif et des représentants du monde économique à qui j'adresse également mes remerciements.

Sophie THIBAUT  
Préfète du Val-de-Marne

# SOMMAIRE

L'année 2022 en images	6
Le baromètre de l'action de l'État	8

---

## 1 L'État soutient la transition écologique et le développement des territoires

a L'État œuvre pour l'aménagement et l'attractivité du territoire	12
b L'État soutient l'investissement local	13
c L'État accompagne la transition écologique des territoires	14
d L'État se mobilise pour la préparation des JOP PARIS 2024	15

---

## 2 L'État garantit la cohésion sociale et promeut l'égalité des chances

a L'État œuvre pour l'égalité des chances	18
b L'État veille à la mise à l'abri des plus démunis	19
c L'État garantit une offre de soin pour tous	20
d L'État assure l'accueil et l'intégration des étrangers	22

---

<b>3</b>	<b>L'État assure la sécurité, protège les populations et garantit l'exercice de la vie démocratique</b>	
	a L'État est le garant de la sécurité et de la tranquillité publiques	24
	b L'État lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales	25
	c L'État protège les consommateurs et lutte contre la fraude	27
	d L'État permet l'exercice de la vie démocratique et citoyenne	28

---

<b>4</b>	<b>L'État œuvre en faveur de l'économie, l'emploi et la formation</b>	
	a L'État soutient les entreprises	30
	b L'État renforce son soutien à l'économie locale	31
	c L'État favorise l'insertion professionnelle	31
	d L'État agit en faveur de la réduction des tensions de recrutement	33

---

L'État dans le Val-de-Marne (organigramme de la préfecture et des services de l'État)	34
---	----





**4 février 2022**

Lancement du Paris Saclay Cancer Cluster à l'Institut Gustave Roussy, en présence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Villejuif)



**1er juin 2022**

Elisabeth Borne, Première ministre, et Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, en déplacement dans un commissariat du Val-de-Marne (Boissy-Saint-Léger)



**24 mai 2022**

Cérémonie de remise des médailles d'actes de courage et de dévouement aux policiers du département (Créteil)



**Été 2022**

Quartiers d'été : tout l'été, des activités soutenues par l'État proposées aux habitants des quartiers politique de la ville

**15 mars 2022**

Inauguration du nouveau centre d'accueil des réfugiés ukrainiens (Créteil)



**30 juin 2022**

Inauguration des nouveaux locaux de la communauté Emmaüs Liberté (Charenton-le-Pont)



**8 juillet 2022**

Création d'un poste d'intervenant social en commissariat à Charenton-le-Pont / Saint-Maurice (Charenton-le-Pont)



**TEMPS FORTS 2022**



### 17 août 2022

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, se rend dans le Val-de-Marne dans le cadre de la lutte contre les rodéos urbains (Créteil)



### 7 octobre 2022

Inauguration de la 15ème structure France Services du département (Gentilly)



### 13 décembre 2022

Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, inaugure le nouveau siège de l'Office National des Forêts (Maisons-Alfort)



### 15 septembre 2022

Première édition de l'Université des maires du Val-de-Marne (Rungis)

### 13 septembre 2022

Eric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, garde des Sceaux, participe au colloque à la faculté de droit de l'UPEC « La lutte contre les mafias » (Créteil)



### 23 septembre 2022

Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, inaugure les locaux de l'entreprise SAFRAN (Créteil)



### 25 novembre 2022

Pose de la première pierre du groupe scolaire Paul Hochart, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU) à L'Haÿ-les-Roses



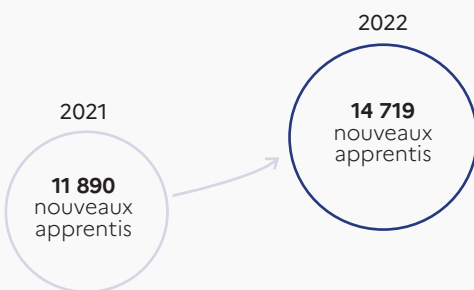
# LE BAROMÈTRE DE L'ACTION DE L'ÉTAT



## INSERTION

**+23,8%**

d'apprentis entre  
2021 et 2022



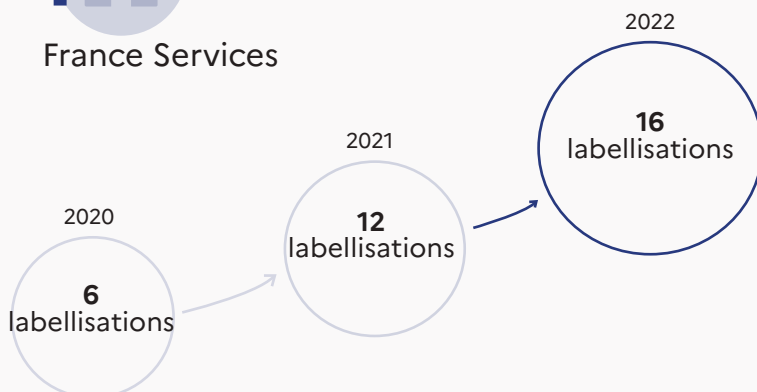
Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

**4 975 contrats**  
signés en 2022

## COHÉSION TERRITORIALE

**4** 

France Services

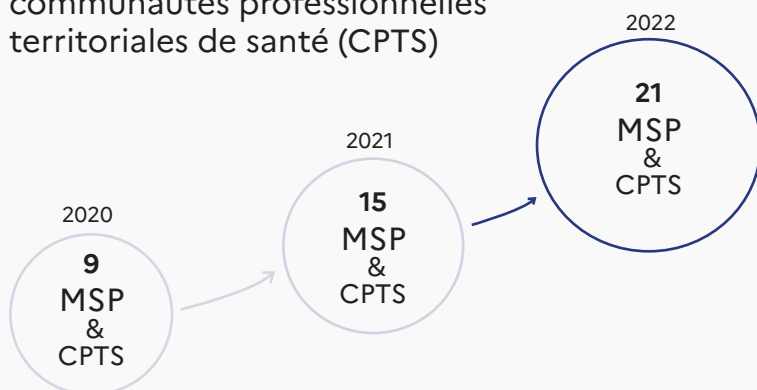




## SANTÉ

# +40%

Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) & communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)



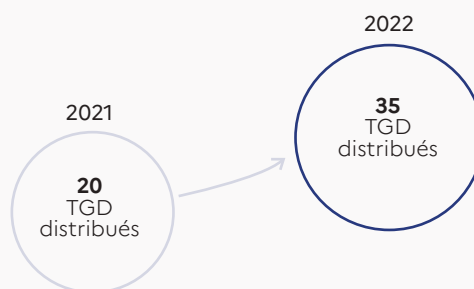
## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# x4,9

Budget consacré aux victimes de violences intrafamiliales dans le Val-de-Marne

# +75%

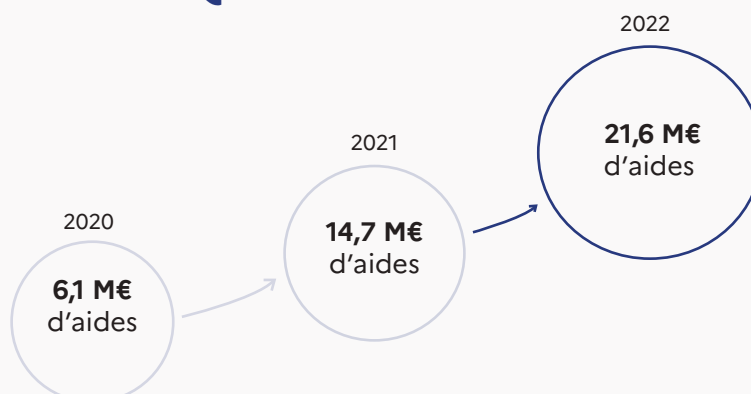
Nombre de téléphones grave danger (TGD) distribués



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# +47%

de hausse des aides versées au titre de Ma Prime Renov







1

**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET  
DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES**

# L'ÉTAT SOUTIENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

## a) L'État œuvre pour l'aménagement et l'attractivité du territoire

L'État a concentré ses efforts autour de cinq axes stratégiques en termes de développement et d'aménagement pour le Val-de-Marne :

- les quartiers de gare ;
- la création de zones d'aménagement concerté (ZAC) ;
- la santé ;
- la culture ;
- le logement.

### • Les quartiers de gare

Dans le cadre du chantier du Grand Paris Express (GPE), l'État a initialisé la démarche « vitalisation des quartiers de gare » autour des 17 gares du GPE dans le Val-de-Marne. Cette démarche vise à fédérer l'ensemble des collectivités et services de l'État afin de :

- réduire le déséquilibre habitat/emploi ;
- améliorer les conditions de vie des habitants en assurant une mixité sociale et fonctionnelle ;
- développer des quartiers exemplaires en termes environnementaux.

### • La création de zones d'aménagement concerté (ZAC)

Le partenariat tissé au cours de longues années entre les services de l'État, l'établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA) et Grand Paris Aménagement (GPA) a permis d'aboutir en 2022 à la création de deux ZAC structurantes pour le département :

- La ZAC de Charenton-Bercy, à l'initiative de GPA et créée par arrêté préfectoral du

23 septembre 2022, dont l'objectif majeur est de désenclaver ce quartier situé aux portes de Paris en développant de nouvelles infrastructures structurantes et en favorisant la création d'un quartier exemplaire sur le plan de l'innovation et de l'environnement. Elle va aussi permettre d'intégrer plusieurs procédures réglementaires pour réaliser une Grande Opération d'Urbanisme (GOU), unique en France.

- La ZAC Thiais-Orly (SENIA), à l'initiative d'EPA ORSA et créée par arrêté préfectoral du 9 décembre 2022, va conduire à la réalisation d'un projet stratégique pour le développement urbain des communes de Thiais et d'Orly, avec l'arrivée prévue de plus de 5000 habitants dans un secteur à fort potentiel de densification, desservi en 2024 par l'arrivée de la ligne 14 sud du métro. L'État contribue également au développement de la ZAC en finançant à hauteur de 3 M€ la passerelle qui reliera la rive Nord et Sud du quartier.

### • Un pôle d'excellence pour la santé

Le 4 février 2022, journée mondiale de lutte contre le cancer, a marqué le lancement du Paris Saclay Cancer Cluster, pôle d'excellence lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt France 2030, à Villejuif. Ce biocluster a pour objectif de catalyser le développement d'un écosystème d'innovation d'envergure mondiale en rassemblant les acteurs clés de la recherche oncologique (acteurs académiques et institutionnels, grandes entreprises, start-ups et PME), dont l'Institut Gustave Roussy, au sein d'un site unique situé à Villejuif. L'État apportera un soutien financier de 100 millions d'euros dans le cadre de France 2030 pour une durée de 10 ans.

Des convergences fortes existent entre ce projet de biocluster et la ZAC Campus Grand Parc, qui pourrait abriter le site de recherche et dont la construction du premier programme a débuté en 2022. L'ensemble de ce secteur sera prochainement desservi à la fois par la ligne 14 sud et 15 sud via la future gare « Villejuif – Institut Gustave Roussy ».



Lancement du Paris Saclay Cancer Cluster, Villejuif, le 4 février 2022

#### • La culture

##### La fabrique de l'Image à Bry-sur-Marne

La labellisation « Grande Fabrique de l'image » a été accordée aux studios de Bry-sur-Marne dans le cadre de France 2030 pour la création d'un pôle cinéma et audiovisuel d'envergure européenne. Ce projet prévoit notamment le doublement de la surface de plateaux de tournages, la prise en compte des nouvelles normes environnementales ainsi que la création d'un campus de formation en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

#### • Le logement

Renforcer l'offre de logements et sa diversité face à des besoins qui évoluent, améliorer la qualité énergétique des logements existants et lutter contre l'habitat indigne, favoriser la mixité sociale, anticiper et accompagner les mutations urbaines sont autant de défis auxquels l'État s'emploie également à répondre, en lien avec les collectivités,

les bailleurs sociaux, les acteurs privés et associatifs.

Dans le Val-de-Marne, 25,6 M€ ont été engagés en 2022 pour la production de logements du parc social et 26,7 M€ pour la production de logements privés.

Le plan de relance prévoyait aussi pour 2021 et 2022, un soutien financier à la réhabilitation des logements sociaux existants. En 2022, 1614 logements privés ont été améliorés par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), dont 88 pour l'amélioration de la performance énergétique.

Enfin, la lutte contre l'habitat indigne s'est également traduite par la prise de 101 arrêtés d'insalubrité et de 90 arrêtés sur le plomb.

### b) L'État soutient l'investissement local

Au titre des différentes dotations d'investissement de l'État : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dotation politique de la ville (DPV), dotation de l'État destinée aux territoires ruraux (DETR), 16,8 M€ ont été accordés aux communes et aux intercommunalités du département en 2022 dans le but de soutenir le développement des territoires.

Ces dotations ont permis de soutenir 94 projets qui contribuent au développement équilibré des territoires, à une meilleure accessibilité des bâtiments publics ou à une amélioration de l'offre sportive et culturelle du territoire val-de-marnais.

Au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), l'État a également attribué plus de 1,2 M€ au département du Val-de-Marne, qui a été affecté à la modernisation du collège Louis Issaurat de Créteil afin de le rendre accessibles aux élèves handicapés.

### L'État soutient les communes touchées par la crise énergétique

Face à l'inflation et la montée des prix de l'énergie provoquées par la guerre en Ukraine, le Gouvernement a mis en place un « filet de sécurité » abondé à hauteur de 430 millions d'euros pour aider les communes et les intercommunalités les plus fragiles. Dans le Val-de-Marne, 10 communes et 5 intercommunalités ont sollicité et obtenu un acompte en décembre 2022.

### L'État accompagne les collectivités dans l'amélioration de leur gestion comptable

La direction départementale des finances publiques (DDFiP) s'est engagée au cours de l'année 2022 dans une action de formation massive des régisseurs des collectivités locales du département afin de s'assurer de la maîtrise des règles comptables et bancaires attachées à cette fonction.

De plus, pour la première fois dans le Val-de-Marne, l'ensemble des DGS des collectivités ont été invités à un temps d'échange avec la DDFiP afin d'aborder la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics, le déploiement de la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2024 ainsi que la dématérialisation dans le secteur public local.



Echanges sur la gestion comptable entre la DDFiP et les DGS des collectivités du département, Créteil, 2022

### c) L'État accompagne la transition écologique des territoires

En 2022, 17 projets s'inscrivant dans l'objectif de transition écologique de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ont pu bénéficier de cette dotation pour un montant total de 2,7 M€.

#### • Le plan vélo

En outre, l'État soutient activement le développement des mobilités douces et l'extension des pistes cyclables dans le Val-de-Marne, avec l'objectif de tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %.

À ce titre, quatre projets déposés par le conseil départemental ont reçu des subventions d'un montant total de 4,6 M€ accordées dans le cadre du Fonds mobilités actives « Continuités cyclables » qui vise à résorber les discontinuités cyclables.

Dans le cadre d'un appel à projets consacré aux aménagements cyclables du Fonds mobilités actives, sept projets ont été retenus en 2022 dans le Val-de-Marne, pour un montant total de subventions s'élevant à 988 379 €.

L'État apporte également son concours à d'autres projets de transport qui offrent des alternatives à la voiture individuelle tels que le téléphérique urbain qui reliera la station de métro 8 « Créteil – Pointe du Lac » aux communes de Limeil-Brévannes, de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. Ce projet, que l'État a financé à hauteur de 21 % aux côtés du département et de la région, sera la première infrastructure de transport par câble d'Île-de-France et permettra dès 2025 de désenclaver plusieurs quartiers val-de-marnais en défiant les coupures urbaines et la congestion routière.

## d) L'État se mobilise pour la préparation des JOP PARIS 2024



Comité départemental sur les JOP PARIS 2024, en préfecture du Val-de-Marne, Créteil, le 14 septembre 2022

L'engagement de l'État s'est traduit par la mise en place d'un comité départemental qui s'est réuni pour la première fois le 14 septembre 2022 sous la présidence de la préfète du Val-de-Marne. Ce comité rassemble notamment, les services de l'État, les représentants de Paris 2024 et les collectivités locales. Son action se structure autour de cinq axes de travail :

- l'emploi et la résorption des métiers en tension, notamment la sécurité privée ;
- l'attractivité du territoire à travers l'accueil des délégations étrangères avec la labellisation par Paris 2024 de 36 centres de préparation aux jeux (CPJ) représentant toutes les disciplines olympiques et paralympiques répartis sur 18 communes ;
- la promotion des valeurs du sport et de la culture dans le cadre de l'olympiade culturelle ;
- la mobilisation populaire, avec les collectivités locales, pour la mise en place de zones de célébration dont notamment, celles prévues dans l'enceinte du Château de Vincennes et à la maison du Handball à Créteil ;
- la continuité cyclable pour fluidifier les accès aux sites des épreuves sportives.

## Focus sur la mise en œuvre du plan baignade dans le Val-de-Marne

Depuis plus de 5 ans, les services de l'État, l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), les collectivités locales et l'ensemble des acteurs de l'assainissement multiplient leurs efforts pour rendre baignable la Seine et la Marne dans la perspective des JOP PARIS 2024 mais aussi à plus long terme.

Les résultats obtenus fin 2022 :

- près de 3600 mauvais branchements privés résorbés avec l'aide de l'AESN qui peut varier de 4200 euros à 5 000 euros par branchement ;
- 55 millions d'euros engagés par les maîtres d'ouvrage pour réaliser les travaux sur les réseaux publics d'assainissement avec un financement AESN jusqu'à 80 % de subvention ;
- la poursuite de la réalisation d'équipements structurants, dont la station de dépollution des eaux pluviales du ru de la Lande située à Champigny-sur-Marne, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, qui bénéficie de 2 millions d'euros de subvention de l'AESN et prévue pour avril 2024, l'usine située à Valenton, chargée de la désinfection des eaux avant leur rejet en Seine, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), opérationnelle dès juillet 2023 avant le démarrage des tests-events pour les JOP et enfin la construction par le SIAAP d'un collecteur d'eaux usées dit VL8 permettant de renforcer la capacité de transport des eaux usées d'Athis-Mons jusqu'à l'usine de Valenton et dont la mise en service est prévue pour avril 2024.

Par ailleurs, l'année 2022 est marquée par 2 avancées significatives :

- le lancement d'une étude portant sur la requalification des rejets autoroutiers sur le tronçon A4-A86, dans le cadre d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée en mai 2022 entre l'État et l'EPT Paris Est Marne et Bois et financée à 100 % par l'État ;
- la priorisation des actions à engager pour 2023 sur le bassin versant du Fresnes-Choisy, suite à l'étude conduite par le SIAAP en 2021.





2

**GARANTIR LA  
COHÉSION  
SOCIALE ET  
L'ÉGALITÉ DES  
CHANCES**

# L'ÉTAT GARANTIT LA COHÉSION SOCIALE ET PROMEUT L'ÉGALITÉ DES CHANCES

## a) L'État œuvre pour l'égalité des chances

En 2022, l'État a continué à renforcer les différents dispositifs d'égalité des chances existants dans le département.

La 2ème édition des journées départementales de l'égalité des chances (JDEC) du 30 novembre au 2 décembre 2022, a été l'occasion de valoriser l'action de l'État et d'informer le public sur les dispositifs existants, notamment en direction des jeunes, tout en donnant la possibilité aux acteurs de terrain de partager leurs bonnes pratiques et aux jeunes de s'exprimer.



*Journées départementales pour l'égalité des chances, les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2022*

Afin d'assurer l'égalité entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie des habitants, les contrats de ville sont la pierre angulaire de la politique de la ville.

En 2022, 8 274 457 € ont été attribués par l'État à des porteurs associatifs, des collectivités locales ou des établissements publics dans le cadre des 12 contrats de ville signés avec les acteurs locaux du département ou dans le cadre de dispositifs spécifiques tels que « Ville Vie Vacances », « Quartiers d'été », « Bataillons de la prévention », « Les cités

éducatives », « Les cités de l'emploi » ou « Le fonds Gilets Roses ».

L'opération « Quartiers d'été », reconduite en 2022, a de nouveau permis d'offrir aux habitants des quartiers un temps de respiration, de divertissement, de découverte, et de renforcement du lien social. Plus de 30 000 personnes ont pu participer aux 152 actions subventionnées à hauteur de 700 000 € et dont une large part était consacrée au divertissement.

Aussi, le dispositif des « Colos apprenantes » a encore été plébiscité en 2022 dans le département avec la labellisation de 4649 places dont 3565 places pour des villes ayant des quartiers politique de la ville (77%) financées par une dotation de 2 445 058 euros. Les départs ont eu lieu dans toute la France. Dans le cadre du dispositif, la ville de Fontenay-sous-Bois a ainsi accueilli 30 jeunes ukrainiens et 2 associations (IFAC : l'Institut de formation, d'animation et de conseil et PEP : les Pupilles de l'Enseignement Public) ont fait partir des jeunes de REP et REP +.

Enfin, le dispositif des « adultes-relais » a également continué à s'ancre dans les quartiers politique de la ville avec 98 conventions signées avec des associations ou des collectivités locales du département au 31 décembre 2022.

## Chiffres clés 2022

**42**

**quartiers politique de la ville (QPV)**  
répartis sur 23 communes,  
comptant 143 416 habitants  
(10 % de la population du département)

une **enveloppe de crédits** de

**8 274 457 €**

pour les 42 QPV du département

**1086**

**actions subventionnées**

405 actions au bénéfice de collectivités locales  
ou établissements publics (37,29 %);  
674 au bénéfice des associations (62,06 %);  
7 au bénéfice d'autres établissements  
privés (0,65%)

**12**

**contrats de ville**

Le fonds de développement de la vie  
associative (FDVA) soutient le tissu associatif  
qui porte des projets socioculturels, sportifs,  
culturels, environnementaux et sociaux.

En 2022, 91 projets ont été soutenus dans le  
Val-de-Marne à hauteur de

**474 000 €**

**1 131**

**volontaires**

ont effectué un service civique (dont 487  
volontaires dans une association qui a un  
agrément départemental) et 655 volontaires  
domiciliés dans le Val-de-Marne ont signé des  
contrats de service civique

### • Réussite éducative

L'éducation prioritaire est un maillon essentiel  
de la politique d'égalité des chances dont  
l'objectif premier est de réduire les écarts de  
réussite scolaire liés aux origines sociales des  
élèves ou à leur lieu de scolarisation.

Outre le dédoublement des classes de CP  
et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire,  
le gouvernement déploie depuis plusieurs  
années dans le Val-de-Marne un certain  
nombre de dispositifs qui concourent tous à  
rétablir l'égalité des chances entre les élèves :

- Les programmes de réussite éducative  
(PRE) : dispositif spécifiquement dédié aux  
enfants entre 2 et 16 ans qui habitent en QPV.  
Il s'agit d'un accompagnement global de  
l'élève, hors temps scolaire, par une équipe  
pluridisciplinaire de soutien. Représentant  
25 % de la dotation des crédits pour le Val-  
de-Marne (1 432 400 euros hors dispositifs  
spécifiques), il existe 13 PRE sur l'ensemble du  
territoire du département ;

- Les Cités éducatives, dont l'objectif premier  
est d'assurer la continuité éducative en  
renforçant les prises en charge éducatives des  
enfants et des jeunes avant, pendant, et après  
le cadre scolaire, visent à mieux coordonner  
les dispositifs existants et à les renforcer, en  
facilitant la concertation avec l'ensemble des  
acteurs du territoire. Depuis 2022, il existe  
5 cités éducatives dans le département, la  
dernière en date étant à Valenton, pour un  
budget s'élevant à 1 411 000 €.

### b) L'État veille à la mise à l'abri des plus démunis

Héberger les plus démunis et adapter les  
réponses aux urgences des situations font  
partie des priorités de l'État et sont des  
missions dévolues à la direction régionale  
et interdépartementale de l'hébergement  
et du logement (DRIHL) et à son unité  
départementale.

## Chiffres clés 2022

**7612**

places

en structures d'hébergement,  
dont **4292 places en CHU**  
(Centre d'hébergement d'urgence),  
**1235 places en CHRS**  
(Centres d'Hébergement  
et de Réinsertion Sociale),  
**2085 places en hébergement**,  
destinées aux migrants,  
demandeurs d'asile et réfugiés

**8 858**

logements sociaux

attribués, dont 2858 attribués  
à des ménages prioritaires  
et 1850 à des ménages reconnus  
DALO (droit au logement opposable)

**38**

millions d'euros

ont été engagés  
pour les nuitées d'hôtel

La tension entre l'offre et la demande de logements sociaux continue de s'accroître.

En 2022, 8858 logements sociaux ont été attribués, dont 2858 à des ménages prioritaires, pour 100 092 demandeurs contre 9226 attributions en 2021 pour plus de 93 000 demandes.

Néanmoins, 3450 nouveaux logements sociaux ont été agréés en 2022, soit le taux le plus élevé depuis 2016.

La répartition de l'offre de logements sociaux n'est pas territorialement équilibrée.

Il existe 190 989 logements sociaux dans le Val-de-Marne, soit 32 % du nombre total de logements. Cependant, le taux SRU des communes varie de 6,85 % à près de 70 %. Près d'un quart du parc de logements sociaux se trouve en quartiers de la ville. L'État assure le suivi des 10 communes ayant fait l'objet d'un arrêté de carence dont 4 avec reprise de l'instruction des permis de construire par l'État.

Le bilan triennal 2020-2022 des communes sera évalué en 2023.

L'État mène également une action de résorption durable des campements illicites et des bidonvilles qui concerne 4 principaux sites sur 3 communes du département. En 2022, 220 000 € ont été affectés à cette action afin de prendre en charge des actions de prévention en santé, des cours de français et de fournir un accompagnement social.

### c) L'État garantit une offre de soin pour tous

- Une offre de soin au plus proche des patients : développement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

L'agence régionale de santé (ARS) a accordé depuis 2015 près de 270 000€ de subvention pour l'accompagnement à la rédaction des projets de santé et près de 930 000€ d'aide au démarrage permettant le financement du système d'information partagé, les équipements collectifs ou encore l'organisation administrative de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). En conséquence, l'année 2022 a vu le nombre de MSP et de CPTS en fonctionnement dans le Val-de-Marne passer de 15 à 21. Aujourd'hui, les CPTS couvrent environ 55% de la population val-de-marnaise.

- Protection des populations les plus fragiles : campagne d'inspection des EHPAD

Une campagne exceptionnelle d'inspection des EHPAD par l'ARS a débuté en février 2022 à l'issue de laquelle 27 % des établissements du Val-de-Marne soit 19 structures, ont fait l'objet d'une inspection ou de contrôles sur pièces.

Ces inspections ont permis de confirmer certaines problématiques communes à la majorité des établissements telles que les difficultés de recrutement de personnel diplômé et la sécurisation insuffisante des médicaments et des dossiers médicaux.

Cette campagne d'inspection s'est poursuivie en 2023 et des mécanismes de suivi ont été mis en place pour s'assurer que les établissements inspectés tiennent compte des recommandations et des demandes formulées par l'ARS.

- **Soutien aux proches aidants : des séjours de répit organisés dans le département**

Dans le cadre de la « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT), l'ARS a travaillé, en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et avec les organismes gestionnaires afin de soulager les familles de personnes handicapées et faisant face à des situations complexes. C'est ainsi que les séjours de répit pour proches aidants initiés en 2020 lors de la crise Covid, ont été poursuivis en 2022.

En 2022, 25 séjours ont pu être proposés, ouvrant ainsi 267 places d'accueil de répit aux familles, soit une augmentation de places de 251 % depuis 2020.

- **Lutte contre la pauvreté :**

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté s'exprime notamment, au niveau local, dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi (CALPAE) conclue entre l'Etat et le Conseil départemental du Val-de-Marne.

En 2022, la convention a été prolongée pour une année supplémentaire autour de 20 actions, pour la période de juillet 2022 à juin 2023. L'État apporte plus de 3 millions d'euros de soutien financier.

## La contractualisation État – collectivités au service de la protection de l'enfance

Un contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance a été signé entre l'État, le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé, le 16 septembre 2022.

Ce contrat conclu pour la période 2022-2024 vise à renforcer l'accès à la prévention en santé de tous les enfants, à améliorer la situation des enfants protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et permettre une meilleure cohérence des réponses avec les besoins identifiés dans les territoires.

L'État y apporte son soutien financier à hauteur de 4 181 000 €.



Signature du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance, Sucy-en-Brie, le 16 septembre 2022

## d) L'État assure l'accueil et l'intégration des étrangers

Depuis plusieurs années, le nombre de demandes d'asile et de titres de séjour augmente fortement dans le département. En 2022, 6567 demandes d'asile ont été enregistrées, soit une hausse de 12 % par rapport à 2021. La préfecture a également délivré 108 160 titres et documents provisoires de séjour, en partie de manière dématérialisée, grâce à la poursuite du déploiement de l'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF). Enfin, 4 810 personnes étrangères ont accédé à la nationalité française.

### • Une priorité donnée à l'intégration des primo-arrivants :

En 2022, 4 855 contrats d'intégration républicaine ont été signés, dont 1 060 concernaient des bénéficiaires de la protection internationale. Ces contrats engagent tout étranger admis au séjour dans un parcours d'intégration républicaine structuré par l'OFII et visant à favoriser son autonomie et son intégration.

Par le biais d'appels à projets, les services de l'État apportent un soutien financier aux acteurs locaux proposant des actions d'intégration autour des principales problématiques rencontrées par les primo-arrivants et les réfugiés dans leur intégration :

- l'apprentissage linguistique ;
- l'accompagnement social global (l'accès aux droits notamment) ;
- l'insertion professionnelle.

### • Mise en place d'un dispositif de prise en charge pour les réfugiés ukrainiens

Afin de permettre un accueil physique des déplacés ukrainiens et de leurs proches, un point d'accueil a été ouvert le 15 mars 2022, soit 15 jours seulement après le début du conflit, au sein du centre sportif Marie-Thérèse Eyquem à Créteil. La Croix-Rouge, en qualité de gestionnaire, a assuré l'évaluation des besoins des déplacés ainsi que leur orientation.

7570 personnes ont pu bénéficier de cet accueil qui leur a permis de faciliter leur dépôt de demande de protection temporaire, de bénéficier d'une prise en charge sanitaire de premier niveau et d'être orientées vers une solution d'hébergement temporaire.

En parallèle, dès mars 2022, un hub Ukraine a également été créé au sein de la préfecture du Val-de-Marne, réunissant la direction des migrations et de l'intégration pour la délivrance des autorisations provisoires de séjour (APS), l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour la délivrance de l'allocation pour demandeurs d'asile et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour l'ouverture des droits à l'assurance maladie.



Point d'accueil des déplacés ukrainiens, Créteil, mars 2022

3

**SÉCURITÉ ET  
PROTECTION DES  
POPULATIONS**



# L'ÉTAT ASSURE LA SÉCURITÉ, PROTÈGE LES POPULATIONS ET GARANTIT L'EXERCICE DE LA VIE DÉMOCRATIQUE

## a) L'État est le garant de la sécurité et de la tranquillité publiques

### • L'État agit dans la lutte contre les stupéfiants.

Le démantèlement des « points de deal » et la lutte contre le trafic des stupéfiants sont des priorités pour les forces de l'ordre.

Plus de 12 000 personnes ont été contrôlées en 2022 dans le département (hors aéroport d'Orly) par les services de police et les douanes, permettant d'importantes saisies :

- 722 kilos de cannabis
- 38 kilos de cocaïne et d'héroïne
- 26 kilos de drogues de synthèse (dont l'ecstasy)
- 430 000 euros en numéraire
- 36 armes à feu

### • L'État agit pour prévenir la délinquance.

Trois axes prioritaires sont fixés par la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 :

- la prévention chez les plus jeunes pour éviter un basculement dans la délinquance ;
- l'amélioration de la tranquillité publique ;
- la lutte contre les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables.

Dans le Val-de-Marne, 1,9 million d'euros, dont 1,6 million d'euros du fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD), ont été engagés par la préfecture avec pour priorités la vidéoprotection, la lutte contre les rixes, l'aide aux victimes de violences conjugales et l'amélioration de la tranquillité publique.

### Poursuite du déploiement de la vidéoprotection

En 2022, 44 communes sur les 47 du département bénéficiaient d'un système de vidéoprotection.

### Intensification de la lutte contre les rixes entre jeunes et de prévention de la délinquance juvénile

La lutte contre les phénomènes de bandes implique, sous l'impulsion de la préfecture et du parquet, une action partenariale en lien étroit avec l'Éducation nationale et les collectivités. En 2022, le FIPD a ainsi été mobilisé pour soutenir des actions de rencontres inter-quartiers développées par les communes et les associations.

De même, le premier poste de médiateur à l'école a été initié par l'État dans un collège de Villeneuve-Saint-Georges en partenariat avec la commune. Son rôle s'articule autour de trois missions : la prévention des violences, la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ainsi que le développement des comportements citoyens.



*Expérimentation du recours au groupement parisien inter-bailleurs de surveillance dans 7 communes du Val-de-Marne, Charenton-le-Pont, le 13 décembre 2022*





## b) L'État lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Différents dispositifs sont déployés à destination des femmes victimes de violences intrafamiliales, pour favoriser une sortie des situations de violence :

- L'accueil de jour, d'écoute et d'orientation de Tremplin 94 au sein de la Maison Solidarité Femmes à Charenton-le-Pont, permet d'orienter les victimes vers d'autres structures et/ou vers un accompagnement au long court par l'association ;

- En 2022, des permanences de l'association Tremplin 94 ont été mises en place dans deux nouvelles maternités du Val-de-Marne: le CHI de Créteil et le CHI de Villeneuve-Saint-Georges. Désormais, les 4 maternités publiques du département disposent d'une permanence animée par Tremplin 94. L'ARS a également soutenu financièrement la création de la maison des femmes à l'hôpital du Kremlin Bicêtre ouverte courant 2023 ;

- En complément de ces dispositifs, l'État soutient 55 permanences pour les femmes victimes de violences, à l'instar des permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF94), des permanences de l'APCARS 94 ou des permanences de l'APCE 94 ;

- Le Téléphone Grave Danger (TGD), relié à une assistance téléphonique accessible 7j/7 24h/24, a vocation à prévenir les nouvelles violences que pourraient subir les victimes de viol ou de violences conjugales mais aussi d'assurer un accompagnement renforcé pour les victimes en grand danger du fait du profil de leurs agresseurs. Le nombre de Téléphones Grave Danger distribués a augmenté en 2022 avec désormais 35 dispositifs en circulation dans le département.

### Création de postes d'intervenants sociaux en commissariat

En 2022, un troisième poste d'intervenant social en commissariat (ISC) du département a été créé au sein de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-

Pont après ceux installés en 2021 dans les commissariats de Fontenay-sous-Bois puis de Créteil. Ces postes cofinancés par l'État, les collectivités et la CAF permettent de simplifier les démarches des personnes qui viennent au commissariat et de compléter par un relais social, le travail des forces de l'ordre. Un quatrième poste est prévu au commissariat de Villeneuve-Saint-Georges avec un cofinancement État-CAF-villes (Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges et Valenton).

### L'augmentation du nombre de places d'hébergement

Le budget consacré par l'État pour l'hébergement des victimes de violences conjugales a été augmenté de 1 million d'euros en 2022 pour atteindre désormais 2,5 millions d'euros, auquel s'ajoute le cofinancement à hauteur de 219 158 euros de logements relais mis à disposition des femmes victimes de violences par le Conseil départemental.

Indépendamment de ces actions, 2022 a été l'année de l'installation d'une instance départementale réunissant tous les acteurs de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle du Val-de-Marne. Cette commission a permis de valider plusieurs parcours de sortie de la prostitution pris en charge par le Mouvement du Nid.



Première réunion de la commission départementale de lutte contre la prostitution, en préfecture du Val-de-Marne, Créteil, le 7 septembre 2022

## c) L'État protège les consommateurs et lutte contre la fraude

### • Lutte contre la fraude :

En 2022, sur les 538 contrôles réalisés dans le cadre du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF), 40,9 % ont porté sur les restaurants, 29,6 % sur les petits commerces, 8,4 % sur les débits de boissons et 7,6 % sur les établissements liés à l'automobile.



Opération CODAF, Champaign-sur-Marne

Les deux principaux types de fraudes relevés sont le travail illégal (52,4%) et les manquements à l'hygiène (41,9%).

Sur ces 538 contrôles, 50 fermetures administratives allant de 7 jours à 1 mois (pour du travail illégal et des manquements à l'hygiène) ont été décidées.

### • Protection économique du consommateur, en particulier des personnes les plus vulnérables :

De nombreuses enquêtes dans les secteurs en lien avec le plan de relance ont été conduites : rénovation énergétique, dépannage à domicile, banques, action au bénéfice des personnes âgées-personnes vulnérables dont deux qui ont donné lieu à des sanctions pénales importantes (sanctions pénales de 300 000€ et de 1,6 M€).



Contrôle de la loyauté des produits alimentaires sur un marché de Noël par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) du Val-de-Marne, Vincennes, le 19 décembre 2022

### L'État conduit des actions de sensibilisation auprès des consommateurs et des acheteurs publics

- Une journée de sensibilisation à la détection de pratiques anti concurrentielles dans la commande publique à destination des acheteurs publics a été organisée en juin 2022.
- Une première matinée de la consommation a également eu lieu en décembre, afin de réunir les associations de consommateurs et d'actualiser leurs connaissances en matière d'outils nationaux mis à disposition des consommateurs en 2022 (SignalConso, RéponseConso, RappelConso).

### • Contrôle de la loyauté des produits alimentaires et non alimentaires :

Le contrôle des mentions valorisantes (produits bio, labels, origine locale...), la lutte contre les fraudes sur les allégations environnementales (greenwashing), le contrôle de la contamination des denrées, le contrôle de la sécurité des produits industriels (cosmétiques, textiles, jouets, etc) au regard des risques émergents (substances/nanomatériaux interdits ou réglementés), le contrôle du respect de la réglementation relative à la vente à distance ont également été les principaux axes d'action de la DDPP en 2022.

L'action de l'État à travers les services de la DDPP, c'est aussi :

**538**

**contrôles CODAF**

dont 50 ont donné lieu à des fermetures administratives

**5 193**

**contrôles terrain**

effectués par la DDPP

**457**

**prélèvements**

(produits alimentaires ou produits industriels)

**94 116**

**certificats**

à l'exportation émis pour des animaux vivants ou des produits alimentaires

**485**

**contrôles**

de responsables de la première mise sur la marché de produits alimentaires ou industriels, ou d'établissements bénéficiant d'un agrément sanitaire

**20**

**enquêtes**

lors de toxi-infections alimentaires collectives

**76**

**signalements reçus**

concernant la maltraitance animale

## d) L'État permet l'exercice de la vie démocratique et citoyenne

En 2022, les services de la préfecture ont activement contribué à l'organisation de l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et des élections législatives (12 et 19 juin), moments forts de la vie politique et civique de notre pays.

Dans ce cadre, les services préfectoraux ont notamment procédé à :

- la préparation budgétaire du scrutin ;
- l'enregistrement des mandataires financiers puis des 128 candidatures aux élections législatives ;
- l'organisation de la commission de propagande, sous l'autorité du tribunal judiciaire de Créteil, qui vérifie notamment la régularité des professions de foi et des bulletins de vote et s'assure de l'acheminement des bulletins dans les bureaux de vote ;
- l'organisation des commissions de contrôle des opérations de vote, pour les élections législatives ;
- la centralisation, le contrôle et la remontée des résultats au ministère de l'Intérieur.

Les services de l'État ont également accompagné l'organisation des 73 scrutins au titre des élections professionnelles dans la fonction publique territoriale en 2022.



Contrôle de la légalité des scrutins, 2ème tour de l'élection présidentielle 2022, en préfecture du Val-de-Marne, Créteil, le 24 avril 2022

4

**ÉCONOMIE,  
EMPLOI ET  
FORMATION**

ER DANS LA  
DURQUOI PAS  
DI?

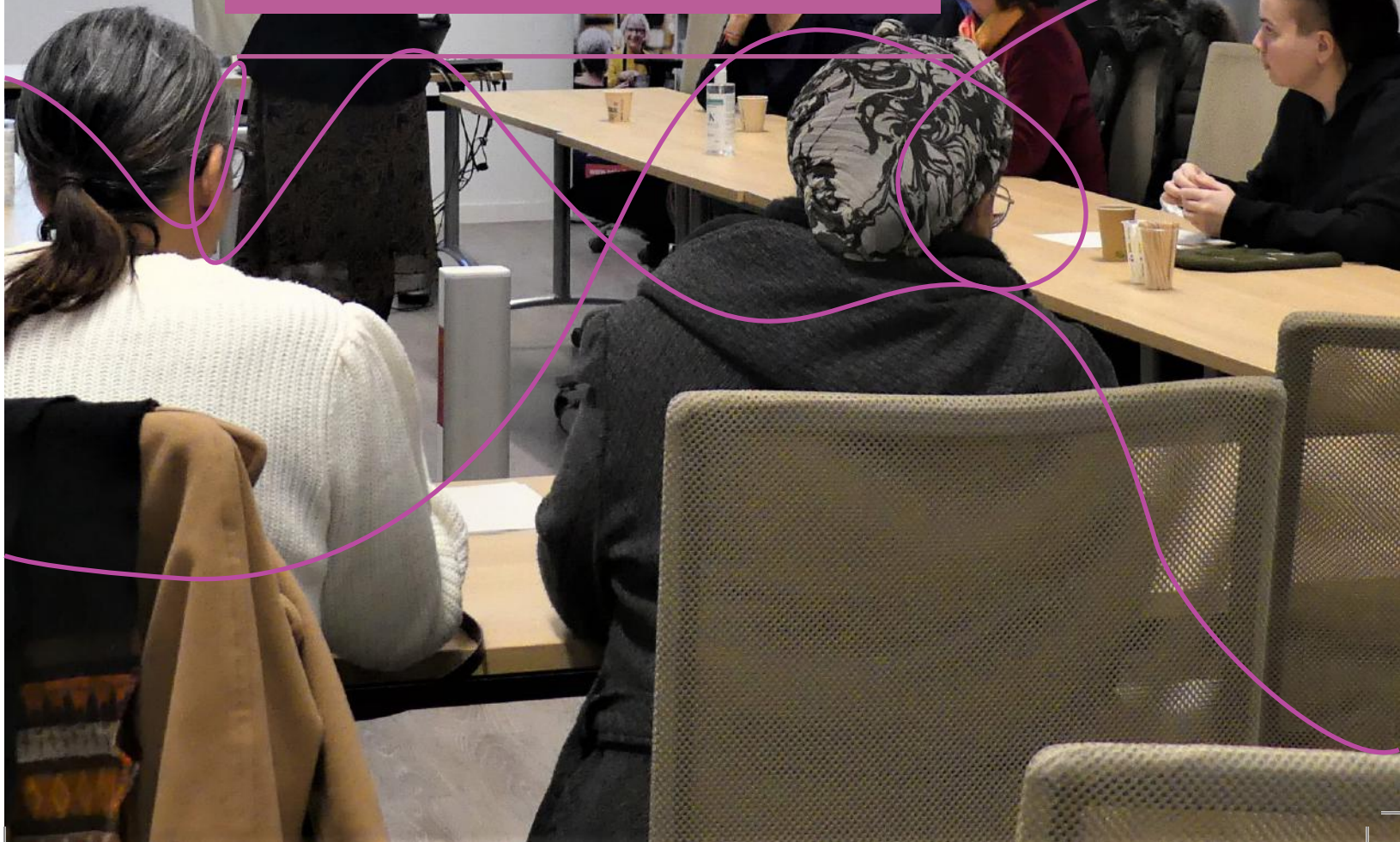
SEC

et accéder aux offres d'emploi

Réseaux

pole-emploi.fr

Recrute



# L'ÉTAT ŒUVRE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

## a) L'État soutient les entreprises

Après avoir traversé la période du Covid, les entreprises ont dû s'adapter, en 2022, aux conséquences de la guerre en Ukraine, au premier rang desquelles la hausse des prix, notamment de l'énergie, et des difficultés d'approvisionnements. L'État dans le Val-de-Marne les a accompagnées pendant cette période délicate. Un conseiller départemental à la sortie de crise a été nommé à la DDFIP, en 2021, afin d'être le point de contact pour les entreprises en difficultés.

### • L'activité des services orientée vers les entreprises en difficulté

En 2022, 9 réunions de la commission des chefs des services financiers (CCSF) se sont tenues dans le département afin d'élaborer un plan de règlement des créances impayées pour les entreprises en difficulté. La CCSF du Val-de-Marne a ainsi mis en place 25 nouveaux plans de règlement et seuls 4 dossiers ont fait l'objet d'un rejet.

Le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) s'est aussi réuni 3 fois en 2022 pour étudier 3 dossiers distincts.

### • Les Aides énergie

Le gouvernement s'est fortement engagé auprès des entreprises pour les soutenir face à l'augmentation des coûts de l'énergie. Des aides ont été mises en place dès la fin de l'année 2022 à destination des TPE et PME les plus impactées par la hausse des coûts de l'énergie :

### -le bouclier tarifaire :

Mis en place à la fin de l'année 2021, le dispositif permet de plafonner la hausse des factures d'électricité à 4 %. Il a été prolongé ensuite avec une hausse maximale du prix fixée à 15 % à compter de janvier 2023, et à 15 % également pour l'électricité à compter de février 2023.

### -l'amortisseur électricité :

Le dispositif a permis de protéger les consommateurs ayant signé les contrats les plus élevés, avec un plafond d'aide unitaire renforcé.

Parallèlement, un guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité a été ouvert et un report du paiement des cotisations sociales était également possible à la demande des entreprises.

Ces aides ont été relayées dès la fin de l'année 2022 auprès des acteurs économiques du territoire.

## b) L'État renforce son soutien à l'économie locale

### • Bilan France relance



Depuis 2020, le plan France relance a permis d'apporter un soutien à 450 projets d'investissement structurant et à près de 105 000 initiatives individuelles ou collectives dans le Val-de-Marne. 620 M€ ont ainsi permis aux entreprises, associations, collectivités locales ou particuliers de mener à bien leurs projets dans le département.

Ce plan a permis à des jeunes de trouver un emploi, une formation qualifiante ou d'entrer en apprentissage, 164 200 000 € ont été alloués dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

180 entreprises ont pu bénéficier des dispositifs tels que le fonds d'accélération aux investissements industriels, le guichet industrie du futur, le chèque relance et relance export afin de moderniser, développer ou adapter leurs outils de productions.

Les collectivités ont également procédé à la rénovation énergétique de leurs bâtiments. 44 projets ont été sélectionnés à ce titre, pour un montant total de 10,17 M€.



Bilan France relance, réalisé à la préfecture du Val-de-Marne en présence de Marc Guillaume, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Créteil, le 1er avril 2022

### • France 2030



Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 capitalise sur les acquis des Programmes d'investissements d'avenir (PIA) et mobilise 54 milliards d'euros pour transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique, spatial...) par l'innovation et l'industrialisation. Le plan France 2030 compte 65 appels à projets et appels à manifestation d'intérêt.

- 50 % des crédits de France 2030 sont consacrés à la décarbonation
- 50 % des crédits sont consacrés aux acteurs émergents pour des investissements dans l'innovation et dans l'industrialisation.

Entre 2021 et 2022, 53 porteurs de projet ont été lauréats France 2030 dans le Val-de-Marne pour un montant d'aide global de plus de 85 M€.

## c) L'État favorise l'insertion professionnelle

Le taux de chômage dans le Val-de-Marne a reculé entre le troisième trimestre 2020 et fin 2022. Il est passé de 8,5% à 7,1% au 4ème trimestre 2022.

### Chiffres clés 2022

**7 148 606€**

ont été engagés pour la mobilisation de prestations de recherche d'emploi, d'accompagnement et d'aide au projet de création d'entreprise au bénéfice des demandeurs d'emploi

**21 554 050€**

ont été engagés pour financer les dispositifs de formation

**25 725**

demandeurs d'emploi ont suivi une formation dans le Val-de-Marne

## • Contrat d'engagement jeunes CEJ



Lancement du dispositif Contrat d'engagement jeune dans le Val-de-Marne, Villeneuve-Saint-Georges, le 10 mars 2022

En mars 2022, l'État a lancé le « Contrat d'engagement jeune » (CEJ) permettant aux missions locales et aux agences de Pôle emploi de proposer un accompagnement renforcé et individualisé, via un référent unique, et sur une durée hebdomadaire de 15 à 20h. Ce contrat engage davantage le jeune et sécurise son parcours vers un emploi durable. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € lui est versée (en fonction de ses ressources).

En 2022, l'objectif départemental a été dépassé : 4 975 jeunes val-de-marnais ont été signataires d'un CEJ. Ils ont été accompagnés par les conseillers de Pôle emploi et des missions locales qui ont porté le dispositif dans le département.

Les jeunes les plus éloignés de l'emploi restent une priorité. Un financement de 1 380 000 € sur une durée de 24 mois a été alloué au CEJ « jeunes en rupture » afin de repérer les plus en difficulté et les mobiliser en proposant un accompagnement plus souple et adapté à leur situation.

## • Apprentissage et alternance

L'apprentissage est en hausse constante depuis plusieurs années dans le département. Au 31 décembre 2022, 14 719 entrées en apprentissage ont été comptabilisées, soit une augmentation de plus de 5,7 % par rapport à 2021 pour un objectif départemental de 9 264 apprentis.

En 2022, la mobilisation en faveur de l'apprentissage s'est poursuivie avec l'organisation de sessions d'« apprentissage coaching » en présence de plus de 1900 jeunes et de 193 entreprises.

251 contrats ont été signés et 15 jeunes sont entrés en prépa-apprentissage à l'issue de ces sessions destinées aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.

L'aide à l'alternance apportée par l'État sera maintenue jusqu'en 2027, avec un montant unique de 6 000 euros par apprenti.

## • Le plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ)

Le PRIJ a été initié en 2017, piloté par la préfecture de la région d'Île-de-France en liaison avec les préfectures de département et les services de l'État en charge de la jeunesse et de l'insertion.

Il a pour objectif d'améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans les QPV et de coordonner les acteurs et dispositifs liés à l'insertion.

À cet effet, des groupes opérationnels se réunissent régulièrement pour assurer le suivi individualisé de ces jeunes dans les divers champs tels que la santé, le logement, les actions de citoyenneté et lien social, les loisirs et le sport...

Dans le Val-de-Marne, 9 communes sont concernées par le plan (Villejuif, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Valenton, Vitry-sur-Seine, Fontenay-sous-Bois, Villeneuve-Saint-Georges et Cachan).

Ainsi, au 31 décembre 2022, 901 jeunes sont entrés dans le programme et 481 en sont sortis positivement, soit un taux de sortie de 53,39 %.





## d) L'État agit en faveur de la réduction des tensions de recrutement

En 2022, le plan national de réduction des tensions de recrutement entre dans sa deuxième phase. Dans le Val-de-Marne, son pilotage est assuré par les sous-préfets d'arrondissement en collaboration avec le délégué à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP), au niveau des bassins emploi formation.

Dans ce cadre, des comités techniques d'arrondissement se sont constitués afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes (services de l'État, région, département, EPT) et d'identifier les freins locaux au recrutement.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024, une attention particulière a été portée aux métiers de la sécurité. Plusieurs actions de sensibilisation aux métiers de la sécurité privée et des jobdatings ont été organisés en collaboration avec le DARP, Pôle Emploi, les missions locales et les entreprises.



Forum «Booste ton Avenir», Créteil, le 28 septembre 2022

### • Job-dating «100 % métiers en tension»:

L'Unité départementale de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (UD-DRIETS) et le « club des entreprises s'engagent » ont organisé le 23 juin 2022, en présence de la préfète du Val-de-Marne et du maire de Champigny-sur-Marne, un jobdating 100% métiers en tension auquel ont pris part près de 30 entreprises et plus de 200 candidats.



Jobdating 100% métiers en tension, Champigny-sur-Marne, le 23 juin 2022

# L'ÉTAT DANS LE VAL-DE-MARNE

## LE CORPS PRÉFECTORAL



**Sophie THIBAULT**  
Préfète



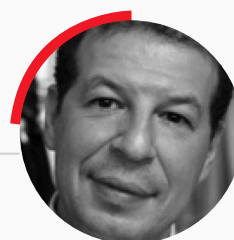
**Mathias OTT**  
Préfet délégué pour  
l'égalité des chances



**Ludovic GUILLAUME**  
Secrétaire général,  
sous-préfet de  
l'arrondissement de  
Créteil



**Naaïma MÉJANI**  
Sous-préfète,  
secrétaire générale  
adjointe,  
*(depuis le 23 janvier 2023)*



**Bachir BAKHTI**  
Sous-préfet de  
l'arrondissement de  
Nogent-sur-Marne



**Corinne SIMON**  
Sous-préfète de  
l'arrondissement de  
L'Haÿ-les-Roses  
*(depuis le 17 juillet 2023)*



**Sébastien BÉCOULET**  
Sous-préfet,  
directeur de cabinet  
de la préfète

## LES DIRECTEURS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET UNITÉS TERRITORIALES



**Sébastien DURAND**  
Directeur territorial  
de la sécurité de  
proximité



**Anne-Marie BAZZO**  
Directrice académique  
des services de  
l'Éducation nationale



**Nathalie MORIN**  
Directrice  
départementale des  
finances publiques



**Eric VÉCHARD**  
Délégué  
départemental de  
l'Agence régionale  
de santé



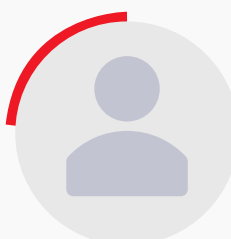
**Julie TISSOT**  
Directrice de l'unité  
départementale de la  
direction régionale et  
interdépartementale  
de l'environnement, de  
l'aménagement et des  
transports



**Didier TILLET**  
Directeur de l'unité  
départementale de la  
direction régionale et  
interdépartementale  
de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des  
solidarités



**Paul MENNECIER**  
Directeur  
départemental de  
la protection des  
populations



**Emmanuel MIGEON**  
Directeur adjoint de  
l'unité territoriale de la  
direction régionale et  
interdépartementale  
de l'hébergement et du  
logement



**Ronan LE BORGNE**  
Directeur du secrétariat  
général commun



**Anouk MARTIN**  
Déléguée  
départementale aux  
droits des femmes et à  
l'égalité femmes-hommes



**Antonio ALVES**  
Directeur territorial  
de Pôle Emploi



**Ghislaine FINAZ**  
Cheffe de l'unité  
départementale de  
l'architecture et du  
patrimoine



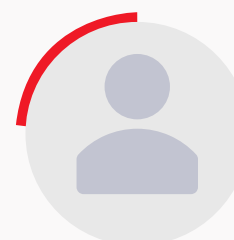
**Rosine LHEUREUX**  
Directrice  
des Archives  
départementales



**Philomène BONHOMME**  
Directrice du service  
départemental de  
l'Office National des  
Anciens Combattants et  
Victimes de Guerre



**Sylvana MAURADE**  
Directrice territoriale  
de l'Office français  
de l'immigration et  
de l'intégration



**Caroline LAPENE**  
Directrice territoriale  
de la protection  
judiciaire de la  
jeunesse



## NOUS SUIVRE

---

<https://www.val-de-marne.gouv.fr/>  
@prefet94

